



— **1^{ère} journée des référents en
antibiothérapie**

— **Dr Isabelle Nicoulet**

— Plan national d'alerte sur les antibiotiques 2011-2016

— Continuité des deux plans nationaux

— Objectifs :

- lutter contre le développement des résistances aux antibiotiques
- Lutter contre le nombre croissant de situations d'impasse thérapeutique rencontrées.

— Enjeu de santé publique qui doit concilier des approches :

- individuelles (qualité de la prise en charge des patients)
- collectives (préservation d'une ressource rare, précieuse et difficile à renouveler).

— Tous concernés

- la population, les patients et leurs proches,
- les prescripteurs de ville et l'ensemble des acteurs de soins,
- les établissements de santé et médico-sociaux,
- les organismes et instances pouvant contribuer à la formulation de recommandations ou de conseils aux prescripteurs,
- les organismes en charge de la définition et de la mise en œuvre des programmes de formation initiale et continue des professionnels de santé,
- les experts qui concourent à éclairer les décisions en santé publique dans le champ de l'utilisation des antibiotiques et de la lutte contre les résistances bactériennes
- les agences régionales de santé, chargées de piloter la mise en œuvre régionale du plan,
- le ministère chargé de la santé, les autres ministères (ministères chargés de l'agriculture, de l'enseignement supérieur et de la recherche),